



CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du
01 juillet 2016**

MAIRIE 2 Place du Bourg 22200 TREGONNEAU
Tel/Fax : 0296432518
Courriel : mairie.tregonneau@wanadoo.fr

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Ouverture Poste contrat CDD école
- Présentation et approbation PAGD
- Participation financière aux écoles extérieures à la commune
- Compétence sport de la Communauté de Communes
- Mise en place du nouveau régime indemnitaire
- Approbation SDCI
- Approbation Plan randonnée
- Questions diverses

Séance du vendredi 01 juillet 2016
Salle de la Mairie

Date de la convocation : 25 juin 2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 15

Etaient présents : M Jean-Luc **PICAUD**, M Didier **GUILLOU**,
Mme Françoise **POUPON**, Mme Stéphanie **CARADEC-BOCHER**,
Mme Aurore **GUEZENEK**, Mme Aurélie **GUILLOU**, M Alain **HUET**,
M Ludovic **JOURDEN**, M Christophe **ROLLAND**, Mme Gaëlle **SAVEAN**,
M Yann **ALLAIN**

Procurations : M Denis **CARADEC** (Procuration à M Jean-Luc **PICAUD**)
Mme Véronique **CALLAC** (Procuration à Mme Gaëlle **SAVEAN**)
M Gildas **LABAT** (Procuration à M Didier **GUILLOU**)

Absents excusés : M Serge **LE PENNEC**

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Françoise **POUPON**

Assistait également à la séance : Mme Christine **BRIAND** secrétaire de Mairie

Traitement de l'ordre du jour

- **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 mai est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Il peut être mis en diffusion.

- **Ouverture Poste contrat CDD école**

Monsieur le Maire rappelle que nous devons pourvoir un poste à temps partiel pour la garderie, le ménage et la cantine.

Ces deux dernières années, ce poste a été rempli par Yvette Gaydu dans le cadre d'un CAE (contrat aidé par l'état).

La durée maximale d'un CAE étant atteinte, nous proposons de conserver Yvette avec les modalités suivantes :

- CDD d'un an à 20h/semaine annualisé
- uniquement pendant les semaines scolaires (de façon à lui libérer les périodes de vacances)
- contrat établi pour augmentation temporaire d'activité (liée à la nécessité d'avoir un poste d'ATSEM)

Le conseil approuve à l'unanimité la proposition de CDD.

• Présentation et approbation PAGD

Les documents du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Argoat-Trégor-Goëlo) ont été validés à l'unanimité le 23 février dernier par la CLE (Commission Locale de l'Eau):

- PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable)
- Règlement
- Evaluation Environnementale

Un avis est demandé aux communes sur ces documents avant le 16 juillet.

Monsieur le Maire présente au conseil les points essentiels des documents concernés et rappelle que ceux-ci (d'un volume très important), sont consultables en Mairie sur demande.

Le PAGD est approuvé à l'unanimité.

• Participation financière aux écoles extérieures à la commune

Mme Caradec-Bocher, directement concernée par le sujet, quitte la séance pour la délibération et le vote sur ce point.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention faites par les écoles extérieures à la commune, dans le cadre du financement de la scolarité des enfants domiciliés à Trégonneau et scolarisés sur leur site à raison, pour l'école privée de Squiffiec de 450 euros par élève pour 6 élèves, soit un montant de 2700 euros et pour l'école bilingue de Pabu de 1048 euros par élève pour 1 élève.

Nous avons déjà délibéré de ce sujet l'an dernier, et considéré que, disposant d'une école publique que nous souhaitons promouvoir et améliorer (ce qui nous demande de gros efforts financiers), nous n'avons pas à subventionner les écoles des communes voisines.

Pour ce qui concerne les élèves extérieurs à la commune scolarisés chez nous, nous ne demandons une participation qu'aux communes ne possédant pas d'école (Kermoroc'h et Landébaëron). Nous considérons les autres cas comme un échange de bons procédés permettant de faciliter la vie à certains parents (lieux de travail, trajets, présence de grands parents...).

C'est ainsi que depuis plusieurs années, nous accueillons par exemple des élèves de Pabu (deux en 2015-2016), sans demander de participation.

Pour rendre un avis en toute transparence, Monsieur le Maire propose de voter sur ce sujet à bulletin secret.

Le Conseil s'oppose au versement des subventions par douze voix contre et une abstention.

• Compétence sport de la Communauté de Communes

A la demande de la Préfecture, via la communauté de communes, il est nécessaire de modifier la délibération déjà prise à ce sujet.

Rappel:

- L'avis des communes est nécessaire pour pouvoir transférer la compétence
- Ne concerne pas directement Trégonneau

Demande issue de la Préfecture:

Si les communes membres du Pays de Bégard décidaient de transférer la compétence "action sportive" à l'EPCI, c'est donc bien la totalité de la compétence qui devra être transférée.

Il est ensuite possible à la communauté de communes de confier, de manière limitée, la gestion des équipements par voie conventionnelle.

En effet, la prestation de services alors réalisée ne doit pas conduire à annuler le transfert de compétence.

Le Conseil Communautaire a décidé de transférer l'ensemble de la compétence « Action sportive : Création, aménagement et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire » à la Communauté de Communes du Pays de Bégard, a annulé la délibération n°2016-01-07 du 24 février 2016 et a demandé aux communes membres de la Communauté de Communes du Pays de Bégard de délibérer sur ce sujet dans les trois mois qui viennent soit avant le 6 juillet 2016.

Le Conseil approuve à l'unanimité le transfert de la compétence « action sportive » à la communauté de communes..

• Mise en place du nouveau régime indemnitaire

Mme Christine Briand informe le Conseil des nouveautés concernant le régime indemnitaire de la fonction publique territoriale, et donc nos agents titulaires:

- Regroupement de toutes les primes actuelles (IAT, IFTS, IHTS)
 - > RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
divisé en: IFSE (nature fonctions, expérience professionnelle)
CIA (manière de servir, engagement professionnel)

Il s'agit d'un alignement sur la fonction publique d'état.

- Transfert des primes en points salaire de base (prise en compte pour cotisations retraite)

- **Approbation SDCI**

Il est demandé à chaque collectivité d'approuver le SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) tel qu'il a été présenté par Monsieur le Préfet le 31 mars. Monsieur le Maire présente au Conseil l'essentiel de l'avancement des travaux du comité de pilotage et des groupes de travail concernant l'organisation de la nouvelle communauté de communes dont nous ferons partie à partir du premier janvier 2017. Pour mémoire, elle regroupera les actuelles communautés de Guingamp, Paimpol, Pontrieux, Bégard, Belle-Isle, Bourbriac et Callac.

Le Conseil approuve à l'unanimité le SDCI proposé par Monsieur le Préfet.

- **Approbation Plan randonnée**

Le Conseil départemental demande au Conseil Municipal:

1. D'émettre un avis favorable au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)
2. D'accepter à ce plan des chemins de randonnée (et particulièrement des chemins ruraux)
3. De s'engager à:
 1. Ne pas aliéner les sentiers inscrits au plan
 2. Signer des conventions avec les propriétaires privés pour autoriser le passage des randonneurs
 3. Proposer des itinéraires de substitution en cas de modification suite à toutes opérations foncières
 4. Proposer une désinscription quand le tronçon n'a plus d'intérêt pour la randonnée

Le Conseil approuve à l'unanimité le PDIPR et les engagements qui lui sont liés.

○ Questions diverses

- Mme Françoise Poupon, adjointe aux affaires scolaires, fait le point sur toutes les questions en cours concernant l'école :
 - Changement de fournisseur pour la restauration (Resteco-Convivio à la place d'Océane restauration)
 - Programmation des TAP pour l'année scolaire à venir (le calendrier est complet pour l'année)
 - Les travaux (peinture et revêtement de sol de la classe du milieu, ouverture d'une porte) se dérouleront en juillet.

- MM Didier Guillou et Ludovic Jourden indiquent que les travaux de voirie (programme 2016) sont terminés et ont donné toute satisfaction. Un programme complémentaire de curage de fossés route de la Gare va être réalisé par l'entreprise Moisan (devis reçu en mairie).

- Aménagement du bourg : le bureau d'études a été choisi (AGPU associé avec ING Concept). La réunion de lancement de l'étude aura lieu le jeudi 7 juillet.

- Prochain conseil

Il est prévu le 07 octobre à 20h30.

L'ordre du jour ayant été entièrement traité, Monsieur le Maire remercie tous les conseillers et lève la séance à 22h30.